LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES ET LES VOLS

ATTACHEZ-LEI C'EST LA GENDARMERIE QUI VOUS LE DIT.



Qu'il soit sur la voie publique, dans votre garage ou dans votre cave, attachez toujours votre vélo.

Attachez toujours le cadre et la roue arrière de votre vélo à un point fixe solide, à l'aide d'un antivol en U de qualité. Graver votre vélo permet également d'augmenter les chances de vous le restituer en cas de vol.



Soyez acteur de votre sécurité

Le 17 un acte réflexe et un geste citoyen

